



l'oxygène  
à la source



**Monsieur Roland DAVIET**  
**Maire d'Epagny**  
**MAIRIE D'EPAGNY**  
143 rue de la République  
Mairie  
**74330 EPAGNY**

le Président

le

14 NOV. 2013

Nos réf. : GM/GS/2013-4254

Dossier suivi par : Gérald MARINAI

Objet : PLU

Certifié conforme et vu pour  
être annexé à la délibération  
d'approbation par le Conseil  
Municipal en date du :

Le Maire,

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre demande concernant les futures zones U et AU hors zonage d'assainissement, j'ai l'honneur de vous apporter les éléments de réponse suivants.

Afin que les annexes sanitaires soient en cohérence avec votre PLU, les nouveaux secteurs seront zonés comme suit :

- secteur lieudit "Les Favres" : zonage non collectif
- secteur lieudit "La Grange" : zonage non collectif
- secteur lieu-dit "Sur les Nants" : zonage collectif
- secteur lieudit "Les Crêts" : zonage collectif
- secteur lieudit "Les Palluds" : zonage collectif
- secteur lieudit "Les Esserts sud" : zonage collectif.

Je vous propose de joindre ce courrier aux annexes sanitaires de votre PLU, lors de la prochaine mise à jour du zonage d'assainissement, ces modifications seront reprises et intégrées aux nouveaux documents.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

*très cordialement*

**Le Président,**  
**Pierre BRUYERE**

